



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Saint-Gilles
Service de l'Urbanisme
Madame Catherine Morenville
Échevine de l'Urbanisme
Place Van Meenen, 39
B - 1060 BRUXELLES

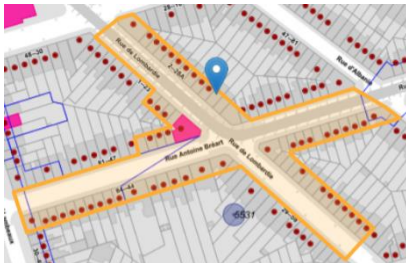
Bruxelles, le 26/02/2024

N/Réf. : SGL20491_721_PU **SAINT-GILLES. Rue de Lombardie, 24**
Gest. : TS (= zone de protection de l'Immeuble moderniste situé Rue Antoine Bréart 47)
V/Réf. : PU2023-222 **DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: isoler la toiture par l'extérieur**
Corr: Ducarme Chloé **et placer des fenêtres de toiture**
NOVA : 13/XFD/1922460 **Demande de la Commune par mail du : 01/02/2024**

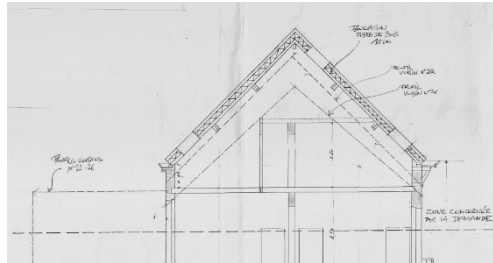
Avis de la CRMS

Madame l'Échevine,

En réponse à votre courrier du 01/02/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 21/02/2024, concernant la demande sous rubrique.



Contexte patrimonial (© BruGIS)



Coupe de la toiture isolée par l'extérieur (document extrait du dossier de demande)

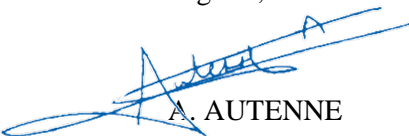


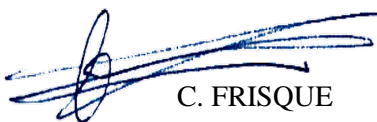
Photographie du bien concerné par la demande (document joint au dossier)

Avis

La CRMS souscrit à l'objectif d'améliorer la performance énergétique du bien, et estime que les interventions projetées n'auront pas d'impact sur les vues depuis et vers l'immeuble moderniste classé. Elle demande que le plus grand soin soit apporté au raccord entre la nouvelle toiture et la corniche à modillons du bâtiment, qu'il convient de préserver.

Veuillez agréer, Madame l'Échevine, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


C. FRISQUE
Président f.f.

c.c. : mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; urbanisme.1060@stgilles.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; cducarme@stgilles.brussels

1/1